

■ **Intergestion, Philippe Cavin**, à Aclens, CH-550-1032629-0, en faillite, comptabilité, fiscalité, révision ainsi que toute activité fiduciaire (FOSC du 08.09.2004, p. 14). La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.  
Journal no 6722 du 20.06.2005  
(02898176 / CH-550.1.032.629-0)